

Osons la bio ! pour sortir de la crise

L'association Bio consom'acteurs, la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) et Terre de liens interpellent les candidat(e)s à l'élection présidentielle à travers la campagne « Osons la bio ! », afin de mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre l'objectif du Grenelle de l'Environnement : 20 % de surface agricole utile (SAU) en bio en 2020. Cette campagne se décline en un cahier de propositions et une pétition.

20 % de surface agricole utile française en bio en 2020, c'est possible ! Aujourd'hui, la France n'en est qu'à 3,4 %. Elaboré par les paysans, paysannes, consommateurs et associatifs bio, un cahier de propositions (1) recense vingt mesures et orientations pour un développement de la bio, cohérent, solidaire et efficace en France.

Ce « Cahier bio » soumis aux pouvoirs publics et candidats à la présidentielle se fonde sur plusieurs axes : des politiques publiques pérennes, ambitieuses et dans l'intérêt général, une législation foncière renouvelée, une structuration de filières créatrices d'emploi, une politique de la consommation responsable, une gouvernance plurielle et enfin une fiscalité juste.

Une politique incitative

D'abord, mettre en place une réforme de la politique agricole commune (PAC) qui engage l'agriculture européenne dans une nouvelle direction. Elle doit être plus juste, plus durable et plus sociale, notamment en réorientant les aides en fonction des coûts de pollution évités et des services environnementaux rendus (maintien des sols et des écosystèmes, eau moins polluée). La dynamique de conversion biologique doit être soutenue, tout en incitant les agriculteurs à réduire leur recours aux produits phytosanitaires de synthèse. La France dispose déjà d'initiatives locales en la matière : en Poitou-Charentes, le pôle Conversion bio informe et accompagne les agriculteurs qui souhaitent franchir le pas. Un exemple à reproduire dans un maximum de régions.

Revoir le foncier

Autre axe : faire sauter les verrous de la contrainte foncière. Concrètement, les Safer (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) devraient se doter de nouveaux

Pourquoi la bio ?

Non seulement la bio respecte l'eau, les sols, la biodiversité sauvage et domestique et la santé mais elle a en plus prouvé son efficacité économique et sociale. Les agriculteurs en bio mettent en pratique des savoir-faire de manière à être autonomes. Ils ne dépendent pas d'importations alimentaires pour le bétail, d'engrais de synthèse ou de semences standardisées. Grâce à des filières commerciales courtes, l'agriculteur se rapproche des consommateurs et gagne mieux sa vie.



Logo bio européen.

« Faire mieux avec moins », explique Thierry Maire du Poset, producteur de lait AOC converti en bio en 2001 : « Je gagne autant que si j'avais 30 000 litres de plus en conventionnel, avec moins de travail. »

La bio peut produire beaucoup de nourriture. Selon des chercheurs du Michigan (Etats-Unis), une conversion planétaire à la bio produirait jusqu'à 4 380 kilocalories par personne et par jour, soit plus que les 2 500 kcal/j nécessaires à un adulte. Mais nourrir le monde, c'est d'abord une juste répartition des richesses et l'arrêt du gaspillage : aujourd'hui, 30 % de l'alimentation produite en Europe finit à la poubelle. Alors qu'un milliard d'êtres humains (un sur six) ne mangent pas à leur faim dans le monde.

objectifs. Elles devront favoriser l'installation d'agriculteurs au lieu de l'agrandissement systématique ou de l'excès de spécialisation des fermes. L'accès à la terre peut aussi être aidé par le développement d'outils de finance solidaire, qui s'appuient sur l'épargne citoyenne. Ce fut le cas pour l'installation de la Grange des Prés, dans le Gard : grâce à l'épargne citoyenne, Terre de liens a pu acquérir des terres qu'occupent désormais cinq familles de paysans, qui approvisionnent entre autres une cantine locale en bio.

Rappelons que la France perd l'équivalent d'un département en surfaces agricoles tous les sept ans. La création de réserves foncières à vocation alimentaire ne peut se faire sans intégrer les notions de ceinture verte et de zones agricoles protégées dans les outils de gestion du territoire (de type SCOT, PLU, Agenda 21). Aussi, le cofinancement de programmes d'accompagnement associatifs liés à l'habitat social permettrait la création de jardins partagés,

un moyen pour les populations périurbaines d'acquérir une certaine autonomie alimentaire. Enfin, l'installation de producteurs bio dans les zones de captage d'eau doit être portée par une dynamique territoriale forte et des incitations financières réelles, à savoir des mesures agroenvironnementales territorialisées plus attractives par rapport aux simples réductions de produits phytosanitaires.

Créer des filières innovantes

La bio ne pourra pas se développer de façon viable sans la création de nouvelles filières innovantes, situées au cœur des territoires. C'est-à-dire que les politiques publiques doivent contribuer à faire éclore la diversité des productions bio (élevage, grandes cultures, maraîchage...). Ce qui est complémentaire non seulement du développement d'outils de transformation eux aussi diversifiés et de proximité, mais aussi d'une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs des filières bio. Le but :

BOLd'air®

René Jacquier®

Respirez la santé



www.holiste.com

L'oxygénation René Jacquier®

Méthode naturelle unique d'oxygénation anti-radicalaire et non oxydante

Holiste
LABORATOIRE ET DEVELOPPEMENT

Le Port • 71110 ARTAIX • FRANCE

Tél. : +33 (0)3 85 25 29 27 - Fax : +33 (0)3 85 25 13 16
E-mail : contact@holiste.com



Recevez gratuitement une documentation complète

Coupon à renvoyer à l'adresse ci-dessus

NOM
Prénom
Profession
Adresse
Code Postal Ville
E-mail :
N° de tél(s) :

BC 04/2012



Grâce à l'épargne citoyenne, Terre de liens a pu acquérir des terres qu'occupent désormais cinq familles de paysans, qui approvisionnent entre autres une cantine locale en bio.

créer des emplois non délocalisables et ancrés dans les territoires.

L'innovation devra se faire aussi en termes réglementaires, de façon à réguler collectivement (pouvoirs publics, acteurs et consommateurs) les volumes, les prix et la qualité des aliments. De nouveaux critères de reconnaissance d'organisations de producteurs devront être définis : la cohérence d'un projet autour d'une filière de qualité remplacera le critère actuel de concentration. L'innovation doit aussi être au cœur des lycées et de toutes les autres structures de formation agricole. Une formation aux techniques de l'agriculture biologique sera rendue obligatoire dans chaque établissement, tandis que la conversion des fermes des lycées agricoles en bio sera incitée.

Dans les laboratoires et dans les champs, il en sera de même : la Fnab, Bio consommateurs et Terre de liens proposent de consacrer 20 % des fonds publics de recherche à l'agriculture bio et aux liens entre santé et environnement (étudiés par des organismes indépendants). Les savoirs paysans, eux, seront valorisés au

sein des fermes conventionnelles par le biais de dispositifs publics territorialisés (animations sur le compostage, la rotation des cultures, le désherbage mécanique). Savoirs paysans à transmettre aux générations futures, notamment en développant des fermes pédagogiques et des systèmes de parrainage, et à approfondir, via des autodiagnostic.

Se rapprocher des consommateurs

Pour favoriser la bio, il faut aussi s'intéresser de près aux consommateurs. Ceux-ci seront incités à être plus responsables dans leurs actes d'achat. La création d'un plan national pour l'alimentation locale, biologique et solidaire serait un levier pour favoriser l'accès des populations, notamment défavorisées, à une alimentation saine. Cela grâce à l'aide à la création de nouveaux projets et structures d'économie sociale et solidaire pour la collecte et la diffusion des produits.

L'introduction de produits bio et locaux dans la restauration hors domicile (restauration collective, d'entreprise ou administrative) fera l'objet d'une priorité dans les politiques nationales et territoriales. Les cuisiniers et gestionnaires seront formés pour intégrer la bio dans la restauration hors domicile tout en maîtrisant les surcoûts.

Les consommateurs seront informés clairement sur les garanties offertes par les produits bio, grâce à de larges campagnes d'information menées sur leurs avantages ainsi que sur les labels, publics ou privés, qui existent. Il va de soi que l'information des consommateurs devra également se faire sur l'origine (pays de production) des ingrédients composant un produit alimentaire.

Une nouvelle gouvernance

Pour réaliser ce changement, un nouveau mode de gouvernance, disposant de condi-

La question du coût

Si la bio emploie jusqu'à 30 % de main-d'œuvre en plus que le conventionnel et rémunère plus justement les producteurs, elle ne coûte pas plus cher pour la collectivité. Le surcoût apparent des produits bio est la conséquence de politiques qui ne tiennent pas compte des coûts environnementaux, sanitaires et sociaux de l'agriculture industrialisée. Un exemple : les Français paient 28 centimes d'euro par mètre cube d'eau pour qu'elle soit débarrassée de ses nitrates. A Munich (Allemagne), un habitant paie 1 cent d'euro par mètre cube, ce qui correspond à l'aide versée par la ville aux agriculteurs bio du coin... qui préservent les nappes phréatiques. Ainsi, la bio travaille avec la biodiversité et non pas contre elle. Environnement, agriculteurs et citoyens consommateurs sont tous gagnants.

Pour comparer justement le prix de la bio et des aliments conventionnels, il faudrait mesurer toutes les externalités liées aux deux pratiques (pollution de l'eau, subventions pour le conventionnel) au lieu de lire les prix sur les étiquettes.

tions démocratiques et institutionnelles adéquates, est indispensable. C'est pourquoi la Fnab, Bio consommateurs et Terre de liens souhaitent que soit sécurisée l'existence des structures d'accompagnement spécialisées dans la bio, qui travaillent pour tous les paysans bio. L'Agence bio, groupement d'intérêt public, lieu de concertation et de communication sur la bio, doit bénéficier de moyens appropriés. Tandis que les Safer, comités de bassin et commissions départementales d'orientation agricole intégreront de nouveaux acteurs dans leurs comités de décision. Les politiques publiques seront évaluées en regard des indicateurs de transition écologique et sociale.

Une fiscalité ciblée

Les politiques publiques devront mettre en place une nouvelle fiscalité : réorienter la fiscalité aujourd'hui favorable à la mécanisation vers l'emploi ; élargir le champ d'application de la redevance pour pollution diffuse (loi sur l'eau de 2006) ; supprimer les avantages accordés aux agrocarburants ; et flécher la taxe parafiscale sur les produits phytosanitaires au profit des agences de l'eau pour le développement de la bio. Le Parlement commence à avancer sur le sujet de la fiscalité économique, en faisant passer la TVA de 5,5 % à 19,6 % pour les pesticides non homologués pour l'agriculture biologique, et en fixant une TVA à taux réduit pour les produits phytosanitaires utilisables en bio.

Interpeller les élus

L'avènement d'une nouvelle politique publique en faveur de la bio ne peut se faire sans la mobilisation des citoyens. Bio consommateurs, la Fnab et Terre de liens ont lancé une action complémentaire au « Cahier bio » : une pétition nationale, disponible sur Internet et en version papier. Déjà signée par des dizaines de milliers de citoyens, la pétition « Osons la bio ! » continue de circuler jusqu'au 30 avril 2012.

Le réseau des agriculteurs bio, des consommateurs et des citoyens impliqués se mobilise

Pétition Osons la bio !

Pétition adressée
aux candidats à la
présidentielle 2012

A signer en ligne
avant le 30 avril sur :
<http://action.bioconsommateurs.org>

Osons
la **BIO!**



De nombreux candidats sont venus témoigner leur soutien au développement de la bio lors du salon de l'Agriculture 2012. Eva Joly en a même profité pour signer la pétition Osons la bio !

par ailleurs dans toutes les régions de France en organisant de nombreux débats et rencontres jusqu'aux élections présidentielles et législatives, pour porter un message dans tous les territoires, auprès de tous les élus : osez la bio !

Si l'on peut constater, dans cette campagne, qu'il y a bien un « consensus républicain sur l'objectif de 20 % d'agriculture biologique en 2020 », comme le souligne Dominique Marion, président de la Fnab, il existe des divergences de fond entre les partis sur les conditions et moyens du changement... Ainsi, après un colloque en novembre sur le sujet (2), les agriculteurs biologiques ont rencontré en mars lors du salon de l'Agriculture, les candidats à l'élection présidentielle pour recueillir leurs positions notamment sur les « 20 mesures pour 20 % de bio en 2020 » présentées dans le cahier. De nombreux candidats et personnalités sont venus témoigner leur soutien au développement de la bio sur le stand de l'Agence

La Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab)

Créée en 1978 pour porter la voix des producteurs bio, la Fnab est le seul réseau professionnel agricole français spécialisé en agriculture bio. Elle organise, représente et défend les agrobiologistes au plan national et international, pour un développement cohérent, solidaire et durable de la bio. Réseau de proximité et de compétences, elle se compose d'une fédération nationale et de groupements régionaux et départementaux répartis sur le territoire. Elle représente plus de 10 000 paysans bio.

www.fnab.org

bio : Jean-Luc Mélenchon, Corinne Lepage ou encore François Fillon. Eva Joly en a même profité pour signer la pétition !

Les consommateurs bio ont demandé aux candidats de formuler par écrit avant le 15 avril leurs positions respectives sur la place de l'agriculture bio dans l'agriculture française, positions qui seront rendues publiques sur le site de l'association Bio consommateurs.

Ce travail de proposition et d'interpellation continuera après l'élection présidentielle pour mettre en place les conditions du changement ! ■

> Bio consommateurs, la Fnab et Terre de liens.

1. Pour consulter le Cahier bio : www.fnab.org.
2. Voir le mini-film de la rencontre sur le site de la Fnab : www.fnab.org.

Terre de liens

Enrayer la disparition des terres agricoles, faciliter l'installation des agriculteurs, développer l'agriculture bio et paysanne sont les engagements de Terre de liens dans 20 régions de France. Avec l'épargne et les dons des citoyens, elle acquiert du foncier agricole et préserve les fermes. Elle noue des partenariats avec les décideurs pour lancer de nouvelles dynamiques locales. Objectif : impliquer le plus grand nombre dans l'avenir de nos campagnes et exercer notre responsabilité collective.

www.terredeliens.org

Bio consommateurs

L'association Bio consommateurs œuvre pour le développement d'une agriculture biologique locale et équitable. Elle sensibilise et informe les citoyens sur l'importance de leurs choix de consommation. Elle interpelle les élus sur la nécessité de mettre tous les moyens en œuvre pour favoriser le développement de cette agriculture. Elle encourage des échanges garantissant, du producteur au consommateur, des pratiques sociales et économiques respectueuses de l'homme et de son environnement.

www.bioconsommateurs.org